

Homme
15-02-90

Bavure policière et psychiatrique dans le V

LA FIN DU CAUC

Le tribunal de Créteil statuera aujourd'hui sur la demande de n
qui a eu le malheur d'avoir affaire à un ancien

DES amis, des voisins, des proches, ils seront quelques-uns, cet après-midi, à arpenter les couloirs du palais de justice de Créteil dans l'attente de la décision des magistrats. Feront-ils de Bernard Monnier un homme libre ou prolongeront-ils son cauchemar ? Vont-ils lui permettre de reprendre son emploi ou vont-ils l'obliger à continuer sa cavale pour échapper à l'internement psychiatrique ? Bernard Monnier attend. Il a quarante-deux ans. Il est toujours parfaitement lucide sur les circonstances qui ont fait basculer sa vie, quelques jours avant le Noël de l'année 1987.

A Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, perdue dans le quartier des usines, la rue Marat compte quelques pavillons. L'un d'eux appartient à Robert Monnier, un ouvrier retraité de soixante-dix-sept ans qui partage son existence entre sa maison de campagne de l'Orne quand il fait doux et celle de Vitry où le chauffage central rend l'hiver moins rude. Mais l'ancien OS n'est pas riche. Et plutôt que de laisser son pavillon de banlieue vide, il en tire un peu d'argent en le louant pour de courtes périodes. Ce 1^{er} août 1987, le signataire du contrat de location de trois mois s'appelle Gérard Rousseau. Les malheurs commencent.

Rousseau paye son premier loyer de 2.600 francs en signant un chèque sans provision. Il précise plus tard qu'il entend occuper les lieux sans verser un centime. Aux demandes d'explications de Robert Monnier et de son fils Bernard, il répond par des insultes. A une belle-sœur qui s'en mêle, il adresse ce charmant message téléphonique enregistré et mis à disposition de la justice : « Mon calibre 12, une grenade, tu explosives. » Elle ne se laisse pas impressionner ? Il défonce la porte d'entrée de son logement. Elle porte plainte auprès du procureur Leseq, à Créteil ? Aucune suite à ce jour.

La tension monte, rue Marat, et les Monnier en ont assez de ce locataire qui les a arnaqués, qui ne paye pas son loyer, qui les menace avec tant d'arrogance, et qui occupe illégalement leur pavillon alors que le contrat de location a expiré depuis plusieurs semaines. Que faire ? Engager des poursuites en justice qui prendront plusieurs mois alors que les plaintes déposées n'ont servi à rien et que le vieux Monnier n'a pas où aller ? Sans d'être dans leur droit, ils profitent d'une absence de Rousseau pour récupérer leurs quatre murs. Et quand, dans les minutes qui suivent, plusieurs voitures de police débarquent sur les lieux, ils sont loin d'imaginer les raisons d'un

tel déploiement de continue.

Revolver au poing surgissent d'un vélodrome au-dessus la clôture du vers l'entrée. Des scènes ahurissantes. Encore tendront un des policiers à Bernard Monnier : « chez toi, tu n'as rien camp. » Le père et les prisonniers à l'intérieur de la maison, cernée par

Le cauchemar dure deux nuits. Le lundi dans un quartier où une centaine de policiers appuyés par la brigade ont l'assaut au pavillon. Robert Monnier, ans, est ceinturé avec un hoplite de vieux lence, à bout de coup de feu par te conduit à la prison dont il s'est servi se appartenait à Gérard taire par qui tout es

Etrange à cet homme qui ne pa reçoit le soutien de que deux revolvers possède un fusil avec un gyrophare

ANNONCES

49-22-74-53 • AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ, BP 229, 9

■ OFFRES D'EMPLOI

LE DÉPARTEMENT

et psychiatrique dans le Val-de-Marne

UN CAUCHEMAR?

d'hui sur la demande de mise en liberté de Bernard Monnier
d'avoir affaire à un ancien membre du SAC

premier loyer de
un chèque sans
s tard qu'il en-
sans verser un
s d'explications
de son fils Ber-
insultes. A une
le, il adresse ce
honnête enregis-
de la justice :
grenade, tu ex-
isse pas impres-
orte d'entrée de
e plainte auprès
Créteil? Aucune

de Marat, et les
s ce locataire qui
paye pas son
avec tant d'arro-
illégalement leur
strat de location
s semaines. Que
rsuites en justice
mois alors que
nt servi à rien et
l'a pas où aller?
roit, ils profitent
seau pour récu-
. Et quand, dans
t, plusieurs voi-
ent sur les lieux,
les raisons d'un

tel déploiement de force. Le calvaire
continue.

Revolver au poing, quatre inspecteurs
surgissent d'un véhicule, sautent par-
dessus la clôture du pavillon, et foncent
vers l'entrée. Des voisins assistent à la
scène, ahuris. Encore plus quand ils en-
tendent un des policiers hurler à Ber-
nard Monnier : « Ta gueule! Rentre
chez toi, tu n'as rien à voir ici, fous le
camp. » Le père et le fils sont retenus
prisonniers à l'intérieur de leur propre
maison, cernée par des hommes armés.

Le cauchemar dure deux jours et
deux nuits. Le lundi 21 décembre 1987,
dans un quartier en état de siège, une
centaine de policiers du Val-de-Marne
appuyés par la brigade du RAID don-
nent l'assaut au pavillon de la rue Ma-
rat. Robert Monnier, soixante-dix-sept
ans, est ceinturé avant d'être dirigé vers
un hospice de vieux. Devant tant de vio-
lence, à bout de nerf, son fils tire un
coup de feu par terre. Il est maîtrisé et
conduit à la prison de la Santé. L'arme
dont il s'est servi se trouvait sur place et
appartenait à Gérard Rousseau, le loca-
taire par qui tout est arrivé.

Etrange locataire, d'ailleurs, que cet
homme qui ne paye pas son loyer et
reçoit le soutien de la police, qui plan-
que deux revolvers dans son divan, qui
possède un fusil à pompe, qui roule
avec un gyrophare sur sa Renault 5, qui

retourne tranquillement dans le pavillon
des Monnier après l'intervention du
RAID et se permet, sous le regard effaré
des voisins, de voler un four à micro-
ondes, un poste de télévision et de dé-
truire le reste de la maison et la voiture
du vieux à coups de pioche, avant de
disparaître, définitivement.

Visiblement, Gérard Rousseau n'a
rien d'un homme ordinaire. Né le
10 septembre 1943 à Gap, sa profession
reste très vague. Les seules choses dont
on soit absolument sûr, c'est son appar-
tenance à l'ex-SAC, une officine de
droite dissoute après la tuerie d'Auriol,
et dont nombre de membres se retrou-
vaient dans la police. L'autre certitude,
c'est que Gérard Rousseau est très fier
d'exhiber une carte consulaire délivrée à
son nom par le ministère des Relations
extérieures avec le n° 40.682, carte qui
lui permet de traverser les frontières
avec beaucoup de facilité.

Il faut croire qu'il est également un
excellent colleur d'affiches, pour que le
secrétaire de la circonscription RPR de
L'Hay-les-Roses, Claude Lallet, recom-
mande les bons et loyaux services de
Rousseau dans une lettre adressée au
« cher compagnon » secrétaire RPR de
Suresnes. Il faut croire enfin que les
protections dont il bénéficie sont d'une
grande efficacité pour que cet homme,

condamné à deux reprises
naux de Blois et de Paris
à main armée », n'ait j
plus de quelques semaines

Homme de main qui
déplace en fonctions des
bouze prêt à tout pour
les yeux sur ses bavures
catégorie ou le service au
Gérard Rousseau. Le vra
les Monnier est d'avoir c
naire intouchable, au ha
nale location de pavill
perdu d'avance. Aujourd
de Vitry est abandonnée,
les vents, le père croupi
pioche et le fils vit dans la
de police qui le ramène
force de l'hôpital psychi
juif. Car il fallait net
traces et les acteurs de
Compte-tenu de la min
pouvait être retenu c
Monnier, son maintien à
Santé était de plus en j
restait un autre moyen
psychiatrique d'office dé
fet du Val-de-Marne, san
chambre ne l'ait vu, et
membre de sa famille n'e

Bourré de piquères, a
leptiques, Bernard Mon
doute fini le reste de se
un lit blanc à barreau
n'avaient pas décidé d
comité de soutien, de pi
grand jour, d'alerter le
tion asiles, de remuer
frapper à la porte de
tères — celles de Clau
Pierre Arpaillange sont
—, de la préfecture, et
maire communiste de
cieca, d'obtenir des aut
soires de sortie. Ensuite,
d'un psychiatre, Bernar
cité de ne plus retou
Aujourd'hui, il veut eno
justice de son pays lui re

ANNONCES CLASSEES

AGENCE NATIONALE DE PUBLICITE, BP 229, 93523 SAINT-DENIS CEDEX. ☎ 49-22-72-72 — Télécopie 49-22-74-48

LE DEPARTEMENT

CARRÉS ET ATTACHES

LE DEPA

MAR?

de Bernard Monnier
AC

retourne tranquillement dans le pavillon des Monnier après l'intervention du RAID et se permet, sous le regard effaré des voisins, de voler un four à micro-ondes, un poste de télévision et de détruire le reste de la maison et la voiture du vieux à coups de pioche, avant de disparaître, définitivement.

Visiblement, Gérard Rousseau n'a rien d'un homme ordinaire. Né le 10 septembre 1943 à Gap, sa profession reste très vague. Les seules choses dont on soit absolument sûr, c'est son appartenance à l'ex-SAC, une officine de droite dissoute après la tuerie d'Auriol, et dont nombre de membres se retrouvaient dans la police. L'autre certitude, c'est que Gérard Rousseau est très fier d'exhiber une carte consulaire délivrée à son nom par le ministère des Relations extérieures avec le n° 40.682, carte qui lui permet de traverser les frontières avec beaucoup de facilité.

Il faut croire qu'il est également un excellent colleur d'affiches, pour que le secrétaire de la circonscription RPR de L'Hay-les-Roses, Claude Lallet, recommande les bons et loyaux services de Rousseau dans une lettre adressée au « cher compagnon » secrétaire RPR de Suresnes. Il faut croire enfin que les protections dont il bénéficie sont d'une grande efficacité pour que cet homme,

condamné à deux reprises par les tribunaux de Blois et de Paris pour « attaque à main armée », n'ait jamais séjourné plus de quelques semaines en prison.

Homme de main que l'on place et déplace en fonctions des besoins, barbouze prêt à tout pourvu que l'on ferme les yeux sur ses bavures, qu'importe la catégorie ou le service auquel appartient Gérard Rousseau. Le vrai malheur pour les Monnier est d'avoir croisé ce mercenaire intouchable, au hasard d'une banale location de pavillon. Ils avaient perdu d'avance. Aujourd'hui, la maison de Vitry est abandonnée, ouverte à tous les vents, le père croupit dans un hospice et le fils vit dans la hantise du car de police qui le ramènera à l'annexe de force de l'hôpital psychiatrique de Villejuif. Car il fallait nettoyer toutes les traces et les acteurs de cette histoire. Compte-tenu de la minceur de ce qui pouvait être retenu contre Bernard Monnier, son maintien à la prison de la Santé était de plus en plus difficile. Il restait un autre moyen : l'internement psychiatrique d'office décidé par le préfet du Val-de-Marne, sans qu'aucun psychiatre ne l'ait vu, et sans qu'aucun membre de sa famille n'en ait été avisé.

Bourré de piqûres, abruti de neuroleptiques, Bernard Monnier aurait sans doute fini le reste de son existence sur un lit blanc à barreaux si ses amis n'avaient pas décidé de constituer un comité de soutien, de porter l'affaire au grand jour, d'alerter le Groupe information asiles, de remuer ciel et terre, de frapper à la porte de plusieurs ministères — celles de Claude Evin et de Pierre Arpaillange sont restées fermées —, de la préfecture, et, avec l'appui du maire communiste de Vitry, Paul Mercieca, d'obtenir des autorisations provisoires de sortie. Ensuite, sur les conseils d'un psychiatre, Bernard Monnier a décidé de ne plus retourner à l'hôpital. Aujourd'hui, il veut encore croire que la justice de son pays lui rendra sa liberté.

Gilles Simada

S

CEDEX. ☎ 49-22-72-72 — Télécopie 49-22-74-48

ET ATTACHES



LE DEPARTEMENT